



NATIONS UNIES  
ASSEMBLEE  
GENERALE

UN LIBRARY

MAR 21 1969



UN/SA COLLECTION

Distr.  
GENERALE  
A/CN.9/28  
6 mars 1969  
FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

COMMISSION DES NATIONS UNIES POUR LE  
DROIT COMMERCIAL INTERNATIONAL  
Deuxième session  
Genève, 3 mars 1969  
Point 12 de l'ordre du jour provisoire

Distr. double

EXAMEN DE LA POSSIBILITE DE PUBLIER UN ANNUAIRE

Note du Secrétaire général

1. A sa vingt-troisième session l'Assemblée générale a adopté, le 18 décembre 1968, la résolution 2421 (XXIII) concernant le rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international. Au paragraphe 6 f) de cette résolution, l'Assemblée générale recommandait à la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international "d'examiner, le cas échéant, la possibilité de publier un annuaire grâce auquel ses travaux seraient plus largement connus et plus aisément accessibles".
2. Dans le rapport de la Sixième Commission on relève ce qui suit à ce sujet :  
"De l'avis de plusieurs représentants, il était souhaitable que la Commission publie un annuaire analogue à celui de la Commission du droit international. Mais la plupart des représentants ont été d'accord pour penser qu'il n'était pas nécessaire que la Sixième Commission prenne une décision sur ce point au stade actuel et qu'il appartenait à la CNUDCI de dire si une telle mesure était ou non opportune."<sup>1/</sup>
3. La publication de l'Annuaire de la Commission du droit international, dont il est question ci-dessus, a été décidé par l'Assemblée générale dans sa résolution 987 (X) du 3 décembre 1955. Cet Annuaire a commencé à paraître en 1956.

<sup>1/</sup> A/7408, paragraphe 21.

GE.69-5235

Etant donné que la Commission du droit international avait tenu sa première session en 1949, il a été décidé que pour les sept premières sessions de ladite Commission (1949 à 1955), et en raison de l'important arriéré de documents qu'il fallait éditer et imprimer, les études, rapports spéciaux, projets de résolutions essentiels et amendements présentés à la Commission ne seraient publiés que dans leur langue originale, et les comptes rendus de la Commission en anglais seulement pour commencer. A partir de 1956 ont été publiées des versions anglaise, espagnole et française de l'Annuaire.

4. L'Annuaire de la Commission du droit international est divisé en deux volumes. Le volume I contient les comptes rendus des débats de la session. Il s'agit des comptes rendus analytiques provisoires auxquels ont été apportées les corrections faites par les membres de la Commission et les modifications de rédaction et de forme qui sont jugées nécessaires; en particulier, les documents de travail présentés en cours de session sont incorporés aux comptes rendus. Le volume II contient les rapports présentés par des rapporteurs spéciaux, les études et rapports établis par le secrétariat et les observations faites par les gouvernements. Il contient également le rapport de la Commission à l'Assemblée générale, bien que ce rapport soit publié d'abord comme supplément aux Documents officiels de l'Assemblée générale, comme cela est le cas pour le rapport de la CNUDCI.

5. Pour le cas où la Commission désirerait suivre l'exemple de la Commission du droit international pour la publication d'un Annuaire de la CNUDCI, des indications concernant la forme et le contenu de ce document, ainsi que son volume approximatif, sont données dans l'annexe à la présente note, qui contient un aperçu préliminaire du contenu d'un annuaire éventuel pour 1968 et pour 1969. La Commission, bien entendu, pourra si elle le juge bon, modifier la liste reproduite dans l'annexe en ajoutant ou en supprimant certains documents.

6. Si une proposition formelle était faite en vue de la publication de l'Annuaire, il en résulterait certaines dépenses supplémentaires, et un exposé des incidences financières, établi conformément au règlement financier des Nations Unies, serait publié à une date ultérieure.

ANNEXEPartie I

APERÇU PRELIMINAIRE DU CONTENU D'UN ANNUAIRE DE LA  
 COMMISSION DES NATIONS UNIES POUR LE DROIT COMMERCIAL INTERNATIONAL  
 1968

Nombre de pages  
 (version anglaise)

I. Historique : création de la CNUDCI

- |    |  |   |     |
|----|--|---|-----|
| 1. | A/5728   | Demande d'inscription d'une question à l'ordre du jour provisoire de la dix-neuvième session - Note verbale, en date du 8 septembre 1964, adressée au Secrétaire général par le représentant permanent de la Hongrie auprès de l'Organisation des Nations Unies | 2   |
| 2. | A/C.6/L.572  | Examen des mesures à prendre pour le développement progressif du droit international privé, particulièrement en vue de favoriser le commerce international - note du Secrétariat  | 17  |
| 3. | A/6206   | Examen des mesures à prendre pour le développement progressif du droit international privé, particulièrement en vue de favoriser le commerce international - Rapport de la Sixième Commission   | 9   |
| 4. | Résolution 2102 (XX) de l'Assemblée générale         | Examen des mesures à prendre pour le développement progressif du droit international privé, particulièrement en vue de favoriser le commerce international  | 2   |
| 5. | A/6396 et Add.1 et 2                                 | Point 88 de l'ordre du jour : Développement progressif du droit commercial international - Rapport du Secrétaire général  | 160 |
| 6. | Comptes rendus analytiques de la Sixième Commission, | vingt et unième session de l'Assemblée générale, concernant le point 88 de l'ordre du jour : Développement progressif du droit commercial international (946ème à 953ème et 955ème séances)   | 114 |
| 7. | Résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale        | Création de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international  | 5   |
| 8. | A/CN.9/1   | Composition de la Commission  | 1   |

Nombre de pages  
(version anglaise)

II. Documents préparatoires de la première session de la Commission

- |    |  |     |
|----|--|-----|
| 1. | Liste des documents préparatoires  | 1   |
| 2. | A/CN.9/4 et Add.2 Observations communiquées par divers Etats Membres, organes et organisations au sujet du programme de travail de la Commission - Note du Secrétaire général          | 123 |
| 3. | A/CN.9/4/Add.1 Analyse des observations communiquées par divers Etats Membres, organes et organisations au sujet du programme de travail de la Commission - Note du Secrétaire général | 20  |
| 4. | A/CN.9/5 Activités des organisations qui s'intéressent à l'harmonisation et à l'unification du droit commercial international - Note du Secrétaire général                             | 15  |

III. Première session

- |    |   |     |
|----|---|-----|
| 1. | Liste des participants  | 10  |
| 2. | Comptes rendus analytiques des vingt-cinq premières séances   | 250 |
| 3. | Rapport sur les travaux de la première session de la Commission - Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-troisième session, Supplément No 16 (A/7216) (à l'exclusion des annexes) | 31  |
| 4. | Observations du Conseil du commerce et du développement sur le rapport relatif à la première session de la Commission   | 2   |
| 5. | Résolution 2421 (XXIII) de l'Assemblée générale relative au rapport de la Commission sur sa première session  | 2   |

IV. Bibliographie concernant la CMUDCI

2

TOTAL 766\*

\* Il s'agit de 766 pages dactylographiées, ce qui représenterait approximativement l'équivalent de 250 pages imprimées.

## Partie II

APERÇU PRELIMINAIRE DU CONTENU D'UN ANNUAIRE  
DE LA COMMISSION DES NATIONS UNIES POUR LE DROIT COMMERCIAL INTERNATIONAL

1969

I. Documents préparatoires de la deuxième session1. Convention de La Haye de 1964A/CN.9/11  
et additifsa) Réponses et études des Etats relatives  
aux Conventions de La Haye de 1964

A/CN.9/17

b) Analyse des réponses et des études communiquées  
par les gouvernements2. Convention de La Haye de 1955A/CN.9/12  
et additifsa) Réponses des Etats relatives à la Convention  
de La Haye de 1955 sur la loi applicable  
aux ventes à caractère international d'objets  
mobiliers corporels3. Les délais et la prescriptionA/CN.9/16  
et additifs

Etudes présentées par les gouvernements intéressés

4. Conditions générales de vente et contrats typesA/CN.9/18  
et additifsRapport du Secrétaire général sur la possibilité  
d'encourager une utilisation plus large des  
conditions générales de vente existantes et des  
contrats types existants5. Les INCOTERMS et autres termes commerciaux

A/CN.9/14

Rapport de la Chambre de commerce internationale

6. Instruments négociables

A/CN.9/19

Rapport présenté par l'Institut international pour  
l'unification du droit privé (UNIDROIT)

7. Crédits bancaires commerciaux

A/CN.9/15 a) Etude présentée par la Chambre de commerce internationale

A/CN.9/15 Add.1 b) Observations présentées par des organisations

8. Garanties

A/CN.9/20 Rapport du Secrétaire général  
et additif

9. Arbitrage commercial international

A/CN.9/21 a) Rapport du Secrétaire général sur l'arbitrage commercial international

A/CN.9/22 et additifs b) Rapport du Secrétaire général sur les réponses des Etats concernant l'adhésion à la Convention des Nations Unies de 1958 pour la reconnaissance et l'exécution des sentences arbitrales

10. Coordination

A/CN.9/25 Rapport du Secrétaire général sur la coordination des travaux des organisations qui s'occupent du droit commercial international

11. Formation et assistance

A/CN.9/27 Rapport du Secrétaire général sur la formation et l'assistance en matière de droit commercial international

II. Deuxième session

1. Liste des participants

2. Comptes rendus des séances

3. Rapport sur les travaux de la deuxième session de la Commission

4. Observations ou recommandations du Conseil du commerce et du développement concernant le rapport de la Commission sur sa deuxième session

5. Décision prise par l'Assemblée générale au sujet du rapport de la Commission sur sa deuxième session

III. Textes des documents établis par des sous-comités et des comités d'experts en 1969 (le cas échéant)

IV. Bibliographie concernant la CNUDCI